

SESSION 1985

---

**AGRÉGATION**  
**CONCOURS EXTERNE**

**Section : LETTRES CLASSIQUES**

**DISSERTATION FRANÇAISE**

Baudelaire, dans la dédicace qui précède *Le Spleen* de Paris, écrit

« Quel est celui de nous qui n'a pas, dans ses jours d'ambition, rêvé le miracle d'une prose poétique, musicale sans rythme et sans rime, assez souple et assez heurtée pour s'adapter aux mouvements lyriques de l'âme, aux ondulations de la rêverie, aux soubresauts de la conscience ? »

Dans quelle mesure, selon vous, ces propos pourraient-ils s'appliquer aux textes de Rousseau inscrits au programme ?